

**Rapport annuel 2009**  
**Promouvoir les PME, protéger le climat**



## Promouvoir les PME, protéger le climat

Editorial – Ensemble, protégeons le climat **3**

Organisation, membres du conseil de fondation et du conseil consultatif, organe de révision **4**

Rapport d'activité **5**

Le modèle PME – un engagement à long terme **8**

Projets soutenus **10**

Nos partenaires **14**

Bilan et compte de résultat 2009 **15**

**Rapport annuel de la Fondation Suisse pour le Climat**

**Rédaction** Vincent Eckert, Luise Schatt

**Graphisme, conception et production** Swiss Re Logistics/Media Production Zurich

**Papier** RecyStar, papier recyclé, 100% à base de vieux papiers

**Crédits photographiques** Seraina Stuker (1<sup>ère</sup> et 4<sup>e</sup> de couverture, pages 5, 7, 9), Sascha Nick (page 10), Giorgio C. Morandini (page 11), BiomassEnergie, Suisse (page 13)

**Contact** Fondation Suisse pour le Climat, Case postale 2832, 8022 Zurich, [www.klimastiftung.ch](http://www.klimastiftung.ch)

## Ensemble, protégeons le climat

L'une des conséquences de la mondialisation est que les entreprises ne peuvent plus se démarquer uniquement grâce à leurs produits : elles doivent également convaincre par leur engagement social et leur conscience écologique. La protection du climat et l'utilisation efficiente des ressources sont en effet indispensables pour l'activité économique future, une consommation durable et une création de valeur axée sur le long terme. C'est pourquoi toujours plus de consommateurs, de clients, de partenaires et d'investisseurs accordent une importance cruciale à la protection du climat. Ils attendent des entreprises qu'elles affichent clairement leur engagement en faveur de l'environnement et s'interrogent plus qu'auparavant sur leur crédibilité dans le vaste domaine du développement durable.

L'utilisation responsable et durable des ressources – humaines, énergétiques ou autres – apparaît donc désormais comme incontournable, tant d'un point de vue écologique que financier. Cette responsabilité doit être assumée par l'ensemble des acteurs ; les entreprises comme les particuliers. La protection du climat est l'affaire de tous.



**Gabriele Burn**  
Présidente du conseil de fondation

**Vincent Eckert**  
Directeur de la Fondation Suisse pour le Climat

C'est cet enjeu qui, en 2008, a poussé les sociétés fondatrices de la Fondation Suisse pour le Climat à s'engager activement en faveur de la protection du climat. Outre leurs propres contributions, elles se sont donné pour mission d'aider d'autres entreprises – les petites et moyennes entreprises de notre pays – à œuvrer pour la protection du climat. Ainsi, en seulement un an et demi, un réseau de grandes entreprises s'est formé, avec déjà à son actif de premiers projets et objectifs atteints en collaboration avec les PME soutenues. L'une de ces réalisations est le module PME de la plateforme CO<sub>2</sub>-monitor, qui permet de mettre en place un programme de sensibilisation des collaborateurs aux questions climatiques. Autre fait marquant : six nouvelles sociétés partenaires ont rejoint notre Fondation. Ces deux premières réussites, qui s'ajoutent à nos trois autres projets de soutien aux PME, constituent des avancées importantes pour notre jeune Fondation. Elle se rapproche à grands pas de son ambitieux objectif : créer un réseau dense d'entreprises de toutes tailles à l'échelle nationale. Là encore, nous restons fidèles à notre mot d'ordre : Ensemble, protégeons le climat.

La crédibilité de nos partenaires nous tient à cœur. La protection du climat doit représenter davantage qu'un moyen d'améliorer son image. Chaque collaborateur doit avoir conscience de son importance. Les entreprises sont invitées à aller au-delà de leurs mesures de réduction des émissions et à convaincre leurs propres collaborateurs. Au final, la nécessité que chacun contribue – au travail comme en privé – à atteindre les objectifs de réduction des émissions ne doit plus faire aucun doute.

Au nom de la Fondation Suisse pour le Climat, nous remercions tous ceux qui soutiennent nos travaux, nos idées de projet et notre engagement.

## Organisation, membres du conseil de fondation et du conseil consultatif, organe de révision

Le conseil de fondation et la direction constituent les organes directeurs de la Fondation. Le conseil de fondation est l'organe décisionnel pour toutes les questions importantes. Il approuve également les demandes de subsides.

### **Le conseil de fondation est constitué des membres suivants :**

#### *Présidente*

Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse

#### *Vice-président*

Alain Dondénaz, Vaudoise Assurances

#### *Président du conseil consultatif*

Jonas Dennler, SAP

Christoph Butz, Pictet & Cie SA

Sabine Döbeli, Banque Vontobel

Andreas Knörzer, Banque Sarasin & Cie SA

Giovanni Olgiati, Swiss Re

Moreno Ponci, Allianz Suisse

Thomas Scheiwiler, PwC

Regula Schenkel-Luthiger, Axa Winterthur

#### **Direction**

Vincent Eckert, Directeur, Swiss Re

Le conseil consultatif sert de « think tank » à la Fondation. Il est composé de spécialistes issus des entreprises partenaires. D'autres experts peuvent être consultés selon les besoins. Le conseil consultatif examine les demandes de subsides et soumet des recommandations d'approbation au conseil de fondation. Il contribue également à l'organisation des processus commerciaux.

### **Le conseil consultatif est constitué des membres suivants :**

#### *Président du conseil consultatif*

Jonas Dennler, SAP (Suisse) SA

Martina Blum, Axa Winterthur

Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances

Jacqueline Etter, Banque Vontobel

Hilmar Gernet, Raiffeisen Suisse

Joanna Hafenmayer, Microsoft

Jean-Hugues Hoarau, Pictet & Cie SA

Peter Käsermann, Allianz Suisse

Markus Langenegger, PwC

Bruno Länzlinger, XL Insurance

Patrick Lerf, Assurance immobilière Berne

Mark Macus, KPMG

Othmar Rombach, Man Investment

Erik Rüttener, PartnerRe

Valentin Schöb, Swiss Life

Katharina Serafimova, Banque Sarasin & Cie SA

Marcel Zimmermann, Pictet & Cie SA

(Etat au 31.12.2009)

#### **Organe de révision**

OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

Les membres du conseil de fondation et du conseil consultatif travaillent à titre bénévole.

## Rapport d'activité



### La Fondation Suisse pour le Climat et son parcours

La Fondation Suisse pour le Climat est un groupe d'entreprises partenaires issues de l'économie suisse. Elle a pour but de promouvoir les mesures de protection du climat et les améliorations de l'efficacité énergétique.

L'initiateur de la Fondation est le Modèle Energétique Zurich, un groupe d'entreprises des secteurs du commerce, de l'industrie et des services qui s'est fixé comme objectif d'améliorer sa propre efficacité énergétique et de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> sur la base du volontariat.

Fidèle à cette même cause, la Fondation Suisse pour le Climat investit les ressources à sa disposition dans des projets de protection du climat menés par des petites et moyennes entreprises (PME) suisses.

### La taxe CO<sub>2</sub> à la base du financement

La Fondation a été créée dans le cadre de la loi sur le CO<sub>2</sub>, qui régit la taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles. La taxe CO<sub>2</sub> est une mesure d'incitation économique. Les recettes sont restituées aux entreprises proportionnellement à la masse salariale soumise à l'AVS. Ce principe de redistribution a pour conséquence que les grandes entreprises de services récupèrent bien plus d'argent qu'elles n'en ont versé au titre de la taxe CO<sub>2</sub>. La différence entre la taxe payée et l'argent restitué représente la « restitution nette » grâce à laquelle les entreprises partenaires financent la Fondation Suisse pour le Climat. En investissant dans des projets de protection du climat et des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique au sein des PME, la Fondation Suisse pour le Climat met à profit les conditions-cadres créées par l'Etat et renforce l'effet de la taxe incitative.

### Stratégie de soutien de la Fondation Suisse pour le Climat

En réinjectant dans la Fondation la restitution nette qui leur revient, les entreprises partenaires

permettent un investissement groupé et particulièrement efficace des fonds dans des projets de protection du climat.

La Fondation Suisse pour le Climat soutient les PME helvétiques dans trois domaines principaux :

- Mesures directes visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et à améliorer l'efficacité énergétique
- Développement et commercialisation de produits et de technologies innovants contribuant à la protection du climat
- Conventions d'objectifs volontaires pour une réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO<sub>2</sub> dans le cadre du Modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)

Le premier domaine concerne les projets améliorant l'efficacité énergétique. Il se concentre sur les améliorations des processus des PME qui réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> ou améliorent l'efficacité énergétique. Une procédure d'évaluation standardisée permet d'examiner les demandes de subsides puis de répartir efficacement les fonds. Le montant des subsides dépend de la quantité d'émissions de CO<sub>2</sub> évitée ou de l'électricité économisée pendant la durée de l'investissement. Le calcul s'effectue comme suit :

- a) CHF 30.– par tonne de CO<sub>2</sub> évitée sur un maximum de 10 ans
- b) CHF 10.– par mégawatt/h économisé sur un maximum de 10 ans

Les demandes relatives aux projets de grande envergure et pour le développement et la commercialisation de produits ayant un effet climatique sont examinées en détail sur la base de critères précis et approuvées individuellement par le conseil de fondation.

La Fondation Suisse pour le Climat soutient également les entreprises qui concluent une convention d'objectif volontaire sur dix ans avec l'AEnEC. Elle rembourse à ces entreprises jusqu'en 2014 la moitié des droits annuels qu'elles versent à l'AEnEC.

Envoyez-nous votre demande.  
Vous trouverez de plus amples informations sur  
[www.klimastiftung.ch/demande](http://www.klimastiftung.ch/demande)

### **Le parcours de la Fondation, de sa création à aujourd'hui**

La Fondation Suisse pour le Climat a vu le jour le 4 juillet 2008. Gabriele Burn en est la première présidente. La vice-présidence a été confiée à Alain Dondénaz. Vincent Eckert a été nommé directeur de la Fondation Suisse pour le Climat par le conseil de fondation. La Fondation est soumise à la surveillance de la Confédération et exonérée d'impôts.

En octobre 2008, les sociétés membres ont décidé de verser une contribution anticipée proportionnelle aux restitutions nettes attendues pour que de premiers subsides puissent déjà être accordés en 2009. Bien que le premier remboursement ne soit prévu que pour juin 2010, la Fondation Suisse pour le Climat disposait, pour l'année 2009, d'environ CHF 500 000 à octroyer sous la forme de subsides.

Dans les mois qui ont suivi, la Fondation s'est consacrée à l'élaboration de ses programmes de soutien et de ses règlements. Sa tâche consistait à définir des critères d'évaluation pour les projets présentés ainsi qu'une stratégie de répartition de ses fonds. En mars 2009, les directives correspondantes ont été approuvées. La Fondation a alors annoncé pour la première fois sa décision de promouvoir deux projets: le développement d'un module PME pour la plateforme CO<sub>2</sub>-monitor et la mise au point, par trois PME, d'une stratégie climatique en collaboration avec l'EPF.

Autre jalon important: en juin 2009, la Fondation Suisse pour le Climat a lancé, en partenariat avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), le programme « Les PME bénéficient du soutien de la Fondation Suisse pour le Climat ».

Parallèlement, on apprenait que la taxe d'incitation serait augmentée à CHF 36/t CO<sub>2</sub> à compter de 2010. Cela signifie que la Fondation, en association avec six autres entreprises partenaires, peut compter sur un apport de CHF 16 millions d'ici à 2014.

Dans le cadre du programme conjoncturel, le Conseil fédéral a décidé que le remboursement relatif aux années 2008 à 2010 serait effectué dès juin 2010. La Fondation percevra donc environ CHF 8 millions à la mi-2010.

En novembre 2009, le conseil de fondation a approuvé deux autres propositions de projet. Il s'agit du développement d'une soupape permettant de réduire la déperdition d'énergie aux sorties de ventilations et d'un projet de biogaz visant à éviter les émissions de méthane dans l'agriculture.

En 2009, quatre projets ont bénéficié d'un soutien pour un montant total de CHF 309 000. De plus, 21 PME ont perçu le premier remboursement des droits versés au modèle PME de l'AEnEC, pour un montant total de CHF 25 000.

### **Quelles perspectives ?**

Outre les premiers soutiens accordés l'année passée, la Fondation Suisse pour le Climat peut se réjouir de compter à présent six nouvelles sociétés partenaires. Des partenaires supplémentaires seront toujours les bienvenus afin de développer les capacités de soutien et les possibilités d'accès aux PME. Ils permettront en outre à la Fondation de faire encore davantage pour la protection du climat en Suisse.

Le modèle PME de l'AEnEC est une solution pointue, qui offre un soutien durable et professionnel aux PME souhaitant améliorer leur efficacité énergétique. La Fondation entend inciter des centaines d'autres PME à participer au modèle PME de l'AEnEC grâce à une utilisation des fonds efficiente, sans lourdeurs administratives.

Pour atteindre ces objectifs, une collaboration avec l'AEnEC et d'autres organisations bien établies demeure nécessaire. Elle permet d'éviter les doublons et de garantir que les PME contactées puissent effectivement réaliser leurs projets de protection du climat avec un minimum de formalités administratives.

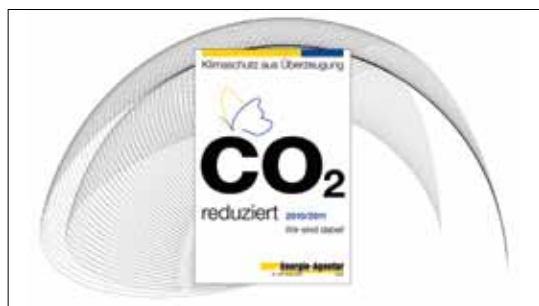


Profitez du soutien de la Fondation Suisse pour le Climat et inscrivez vous au modèle PME sous [www.fondation-climat.ch/subside](http://www.fondation-climat.ch/subside)

## Le modèle PME – un engagement à long terme

Le modèle PME est une offre de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) destinée aux petites et moyennes entreprises. Basé sur un ensemble de mesures, le modèle PME aide les PME à s'engager sur la voie d'une meilleure efficacité énergétique à long terme. La pierre angulaire du modèle PME est un check-up énergétique réalisé par l'AEnEC dans l'entreprise et servant à dresser une liste individuelle de mesures.

Cette liste permet ensuite d'établir une convention sur dix ans avec des objectifs d'économie annuels. Le modèle PME présente deux avantages. Premièrement, les entreprises sont suivies par des conseillers compétents, qui leur présentent des solutions fiables et identifient rapidement les possibilités d'économie d'énergie rentables.



Deuxièmement, l'AEnEC a mis au point un dispositif de surveillance pour s'assurer que les entreprises respectent le « parcours » d'amélioration défini. L'entreprise indique chaque année, sur une interface Web, sa consommation énergétique et l'avancement de ses mesures. Elle peut ainsi obtenir à tout moment un récapitulatif en ligne de ses progrès.

La Fondation Suisse pour le Climat soutient les PME qui concluent une convention d'objectif volontaire avec l'AEnEC dans le cadre du modèle PME. Elle leur rembourse la moitié des droits qu'elles ont versés à l'AEnEC si elles suivent le parcours défini dans leur convention d'objectif volontaire.

L'objectif commun de l'AEnEC et de la Fondation Suisse pour le Climat est d'inciter de nombreuses autres PME à suivre cette voie. Les entreprises qui s'y engagent en concluant une convention d'objectif volontaire peuvent également présenter une demande de subsides à la Fondation.

Au cours des derniers mois de 2009, grâce à la contribution de la Fondation Suisse pour le Climat, plus de 20 nouvelles PME ont demandé leur adhésion. Pour 2010, nous affichons des objectifs beaucoup plus ambitieux. Il nous faudra déployer des efforts supplémentaires pour faire connaître cette solution attrayante aux PME. Les nombreuses PME suisses représentent un énorme potentiel d'économies énergétiques encore inexploité.

Nous dépendons directement de la nature. Participer au modèle PME de l'AEnEC nous a permis d'établir facilement un catalogue de mesures concrètes pour pouvoir importer, à l'avenir également, les fruits les plus frais et les plus appétissants.

Sergio Giovanelli, Giovanelli Fruchimport AG



Grâce au soutien de la Fondation Suisse pour le Climat, les entreprises participent au modèle PME de l'AEnEC à moindres frais. C'est pour elles un moyen simple, rapide et économique de parvenir à gérer leur consommation énergétique. Nous espérons que de nombreuses autres PME les rejoindront pour poursuivre cette collaboration fructueuse.

Dr. Armin Eberle, directeur de l'AEnEC



### Le saviez-vous ?

Les collaborateurs d'une entreprise rejettent en moyenne 5 à 10 fois plus de CO<sub>2</sub> que les entreprises elles-mêmes. Si chaque collaborateur d'une entreprise réduisait de 10 à 20% ses émissions de CO<sub>2</sub>, la totalité des émissions de CO<sub>2</sub> d'une entreprise pourrait être économisée!

**Ce projet permet de réduire l'émission de CO<sub>2</sub> d'une tonne par ménage participant et par année, soit une économie de 2000 t de CO<sub>2</sub> d'ici à 2012, et de plus de 2000 t par année après 2012.**

## Moins de CO<sub>2</sub> pour un avenir meilleur

### CO<sub>2</sub>-monitor – un challenge pour les PME

Les décisions quotidiennes des ménages privés sont responsables de deux tiers des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe! Grâce à CO<sub>2</sub>-monitor, une plateforme en ligne novatrice, les utilisateurs peuvent calculer et réduire leurs émissions individuelles de manière simple. CO<sub>2</sub>-monitor profite aux collaborateurs et au climat, mais également à l'entreprise: les collaborateurs sensibilisés rejettent moins de CO<sub>2</sub> à leur poste de travail et, partant, génèrent aussi moins de coûts. CO<sub>2</sub>-monitor encourage la protection du climat et accompagne la mise en œuvre avec des conseils pratiques.

### Le rôle de la Fondation Suisse pour le Climat

Jusqu'à présent, seules les grandes entreprises profitaient de CO<sub>2</sub>-monitor car les seuils d'entrée pour les PME étaient trop élevés. Grâce au soutien de la Fondation Suisse pour le Climat, CO<sub>2</sub>-monitor peut désormais aussi être configuré pour les PME en quelques clics seulement. Tout ce qui est nécessaire pour une application réussie dans l'entreprise est mis à disposition selon les besoins. Aucune connaissance spécifique en matière de climat n'est requise et les coûts d'entrée sont insignifiants.



La plateforme CO<sub>2</sub>-monitor est désormais aussi intéressante pour les PME grâce à la Fondation pour le Climat

### Compte épargne 2.0 – moins de CO<sub>2</sub>, plus de protection du climat

Les collaborateurs participent volontairement au programme CO<sub>2</sub>-monitor. Après son enregistrement, l'utilisateur saisit son profil CO<sub>2</sub> personnel (type de logement, taille, chauffage, nombre de voitures), ses émissions (régulières: facture de chauffage, facture d'électricité, kilomètres parcourus en voiture) et son objectif personnel de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>. Il reçoit ensuite des conseils pratiques pour des produits énergétiquement plus efficaces, qu'il s'agisse de son logement, de ses déplacements, de ses vacances ou de sa consommation. Ces recommandations permettent de faire des économies tout en protégeant le climat.

En avril 2009, la plateforme en ligne a reçu le « Best of Swiss Web Silver Award » dans la catégorie « Public Affairs ».

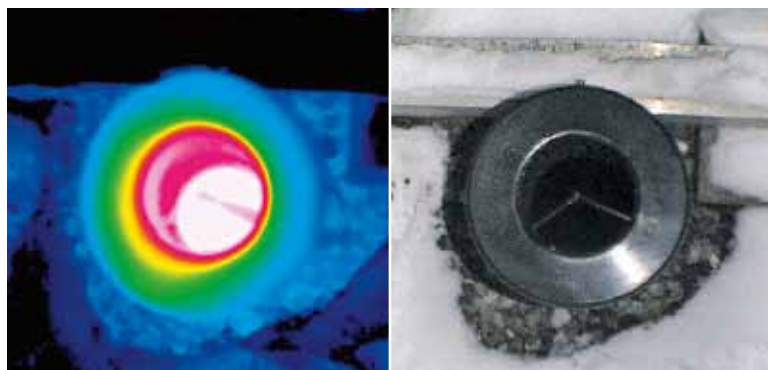
## Une soupape pour des économies d'énergie de chauffage

Par ouverture de fonction, on entend par exemple la ventilation de pièces séparées ou des canaux intérieurs d'évacuation des eaux pluviales ou des eaux usées. L'énergie est transmise sous forme de chaleur de l'intérieur chauffé du bâtiment vers un tuyau ou canal, d'où elle est ensuite expulsée par convection à travers les ouvertures de fonction. Cette déperdition substantielle de chaleur à travers les ouvertures de fonction cylindriques n'est pas encore prise en considération lors des calculs de besoin d'énergie selon les normes en vigueur.

La soupape OEKAG® novatrice permet de réduire la perte de chaleur sans entraver le fonctionnement des ouvertures du bâtiment. La soupape convient aussi bien aux nouveaux qu'aux anciens bâtiments. Le potentiel d'économie dans les bâtiments porteurs du label Minergie-P® est estimé à plus de 10% du besoin d'énergie de chauffage. Le concept fait l'objet d'une demande de brevet; le prototype sera introduit et testé d'ici au printemps 2010. La certification Minergie® et la désignation d'écoconception sont prévues.

### La Fondation Suisse pour le Climat soutient le développement de produits

Transformer une idée innovante en un produit industriel requiert des moyens considérables. Une PME ne dispose toutefois que de fonds limités. Grâce au soutien apporté par la Fondation Suisse pour le Climat, le projet peut être mené avec le soin requis et en collaboration avec des centres de recherche.



Thermographie d'un tuyau d'échappement

Outre l'ingénierie, le design est une composante créative de mon activité. J'aime développer et affiner des concepts pour ensuite les concrétiser en équipe.

Giorgio C. Morandini

### Le saviez-vous ?

En 2007, 43 570 nouveaux appartements ont été construits en Suisse avec une surface utile chauffée de 10,6 millions de mètres carrés. Parallèlement, plus d'1,5 million d'immeubles pourraient être rénovés. On estime à 95–170 millions de litres d'équivalent mazout (HAE) l'énergie qui s'échappe à travers les ouvertures de fonction. L'utilisation de la soupape permettrait d'économiser jusqu'à 530 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

**Potentiel pour 100 bâtiments :**  
**9900 litres HAE = 31 t CO<sub>2</sub> par an**

## Stratégies climatiques en collaboration avec l'EPF

Le changement climatique devient de plus en plus important pour les PME. Les PME qui peuvent présenter une stratégie individualisée en matière de climat disposent d'un net avantage. Une stratégie climatique sur mesure leur offre aussi des avantages concurrentiels concrets sur le marché et leur permet de mieux se positionner face aux clients.

A présent, les PME bénéficient de conseils compétents pour élaborer leur stratégie climatique individuelle. Parmi les mesures appliquées, on peut citer l'augmentation du taux de recyclage (125 t de CO<sub>2</sub>) ou encore la génération de vapeur à l'aide de copeaux de bois (2300 t de CO<sub>2</sub>).

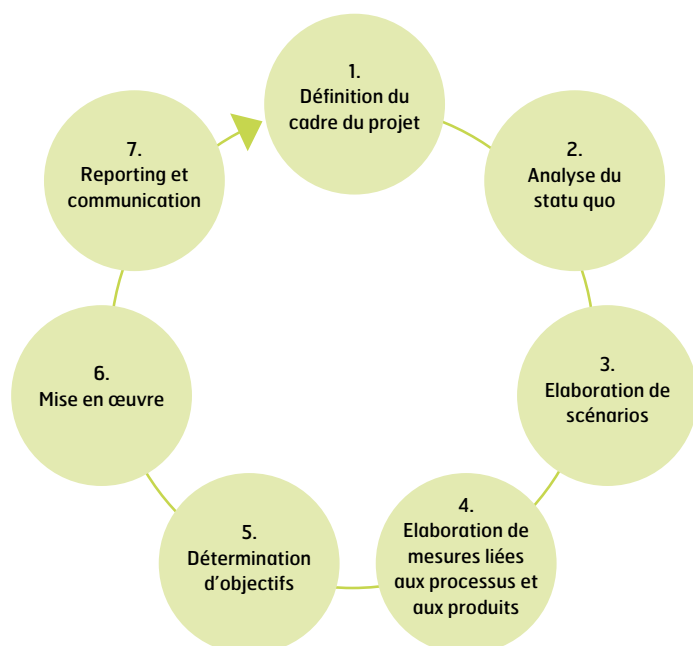
### Voici les principaux éléments de la stratégie climatique d'une PME :

- Analyse qualitative de la situation : quels sont les risques et les opportunités liés au changement climatique pour la PME ?
- Potentiels d'amélioration de l'efficacité énergétique : de combien les émissions de CO<sub>2</sub> peuvent-elles être réduites ? Comment réduire les coûts énergétiques ?
- Marketing « vert » : comment positionner l'entreprise de manière plus écologique ?

### Une stratégie climatique individuelle grâce à la Fondation Suisse pour le Climat

Les PME soutenues reçoivent des conseils détaillés pour développer leur stratégie climatique individuelle. Le groupe pour la durabilité et la technologie de l'EPF Zurich assiste les PME dans l'élaboration de scénarios relatifs à la future quantité d'énergie et de CO<sub>2</sub> et aux coûts qui en résultent, ainsi que dans la détermination de leur potentiel individuel de réduction sur la base de ces scénarios.

La stratégie climatique est élaborée conjointement avec l'EPF sur la base d'un concept en sept étapes :



## Protection du climat dans l'agriculture

### Des installations de biogaz pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de méthane

Jusqu'ici, les installations de biogaz agricoles servaient surtout à produire des énergies renouvelables. Or ce type d'installation permet aussi de réduire efficacement les émissions de méthane : l'impact négatif de celui-ci est en effet 21 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>. Le méthane est produit par exemple lors du stockage des engrais de ferme. Si ceux-ci sont emmagasinés dans des conteneurs hermétiques et valorisés dans des installations de biogaz, il est ensuite possible de détruire le méthane dans la centrale de cogénération de l'installation et de produire chaleur et électricité.

Cette initiative constitue le premier projet agricole de protection du climat en Suisse basé sur la réduction d'émission de méthane. Jusqu'ici, les projets de protection du climat approuvés avaient pour objet la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

### Surmonter les difficultés initiales grâce à la Fondation Suisse pour le Climat

Un projet de protection du climat portant sur une installation de biogaz doit remplir des exigences

### Le saviez-vous ?

Les installations de biogaz agricoles protègent le climat et transforment les déchets en énergie renouvelable. Outre les engrais de ferme, elles valorisent également les déchets biogènes tels que les restes de repas, les épluchures ou les coupes de gazon. La matière produite (digestat) constitue un engrais de qualité utilisé dans les champs environnants. En Suisse, la biomasse résiduelle d'origine agricole présente un énorme potentiel encore inexploité. Des installations de biogaz agricoles permettraient de valoriser cette biomasse pour produire de l'énergie.

**Réduction de CO<sub>2</sub> : env. 1500 tonnes de CO<sub>2</sub> eq pendant l'année pilote. Ensuite, augmentation continue, avec un potentiel de 30 000 tonnes CO<sub>2</sub> eq par an.**

encore plus strictes qu'un projet purement énergétique. Ces exigences concernent l'installation proprement dite, mais aussi et surtout la mesure, ou vérification, de la réduction des émissions. Il faut en effet prouver que le méthane n'est plus relâché dans l'atmosphère. Le projet permet de développer le savoir-faire, les bases et les processus de gestion nécessaires pour remplir ces critères exigeants. Le financement initial de la Fondation permet de démarrer le processus de reconnaissance officielle des installations de biogaz comme projets de protection du climat au moyen de trois installations pilotes sélectionnées. Au banc d'essai : la structure de l'enregistrement des données, les calculs de la réduction des émissions ou les rapports de contrôle externes confirmant l'exactitude, la transparence et la cohérence des données. Une approche globale permet par exemple de prendre en compte tous les transports routiers liés à l'installation, si modestes soient-ils, dans le calcul de la réduction.

Les projets de ce type fournissent une électricité et une chaleur écologiques tout en réduisant l'émission de gaz à effet de serre nuisibles au climat.

Lorenz Köhli, Ökostrom Schweiz



Depuis des générations, nous allions tradition et innovation. Nous avons participé à la création de la Fondation Suisse pour le Climat car ses activités contribuent au développement durable de notre place économique. Pour nous, une économie florissante va de pair avec un environnement préservé.

Herbert J. Scheidt, CEO du Groupe Vontobel

## Les entreprises partenaires: portrait

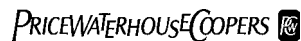
Pour vraiment protéger le climat, il faut inscrire son action dans une perspective à long terme. Certes, une entreprise isolée peut, grâce à sa propre stratégie de développement durable, contribuer de façon non négligeable à préserver notre cadre de vie. Cependant, seule une action commune permettra un progrès radical.

Le secteur des services profite beaucoup plus que l'industrie des restitutions de la taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles. Les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat disposent pour leurs propres activités de stratégies climatiques très étudiées. Elles sont convaincues que la protection du climat est tout à fait conciliable avec des objectifs économiques.

C'est pourquoi elles envoient un signal supplémentaire. Avec les ressources communes de la Fondation, elles soutiennent des PME tournées vers l'avenir. Les PME helvétiques agissant en entreprises responsables et soucieuses de l'environnement sont soutenues et promues dans leurs activités.

Depuis la création de la Fondation en juillet 2008, les onze partenaires initiaux, issus des secteurs de la finance et de l'audit, ont été rejoints par six autres entreprises. Certaines d'entre elles sont actives dans le secteur informatique. La Fondation est ouverte à tout nouveau partenariat avec des entreprises souhaitant s'engager en faveur du climat et de notre place économique.

Devenez vous aussi partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat !



## Bilan et compte de résultat 2009

<b>Bilan au 31.12.2009</b>		CHF
<b>Total de l'actif</b>		<b>504 848</b>
Capitaux étrangers à court terme (capital lié pour subsides accordés)	318 271	
Capital de l'organisation	186 577	
<b>Total du passif</b>		<b>504 848</b>
 <b>Compte d'exploitation 04.07.2008–31.12.2009 (sur plus d'un an)</b>		CHF
Dons d'entreprises partenaires	490 000	
<b>Total des produits</b>		<b>490 000</b>
Soutien de projets de PME (dons)	–309 000	
Subsides modèle PME (dons)	–24 855	
Contribution au monitoring de l'AEnEC	–53 800	
<b>Charges liées aux prestations</b>		<b>–387 655</b>
<b>Charges administratives</b>		<b>–27 085</b>
<b>Total des charges</b>		<b>–414 740</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>75 260</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>1 318</b>
<b>Résultat annuel 1</b>		<b>76 577</b>
dont allocation au fonds libre pour subsides futurs	76 577	
<b>Résultat annuel 2 (excédent/déficit après allocations)</b>		<b>0</b>

La présentation des comptes est conforme au Code des obligations, aux lois en vigueur et aux statuts. La révision a été effectuée par DBT AG selon la norme suisse relative à la révision restreinte. Les comptes annuels complets et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à tout moment au secrétariat.

La Fondation Suisse pour le Climat est financée par les dons des entreprises partenaires. Le montant des dons correspond aux restitutions nettes de la taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles revenant à ces entreprises.

Les membres du conseil de fondation et du conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Le soutien non financier des entreprises partenaires, notamment les travaux de relecture ou d'impression et la mise à disposition du directeur de la fondation par Swiss Re ne sont pas comptabilisés.

